

## Communiqué de presse

---

### Déviations de Contres : les enquêtes publiques auront lieu du 31 mars au 2 mai 2008

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher et Michel Leroux, vice-président en charge des infrastructures présentent le projet de déviation de la commune de Contres, mercredi 27 février, à 18 h 30, tel qu'il sera soumis à enquêtes publiques du 31 mars au 2 mai prochains.

La déviation de Contres est l'une des priorités de la politique routière du conseil général de Loir-et-Cher. En raison du développement économique rapide et important de l'agglomération de Contres, les dernières études montrent qu'à l'horizon 2015, le trafic supporté par la route départementale 956 (RD) au niveau de l'agglomération de Contres dépassera 12 000 véhicules par jour. En réalisant cette déviation, le Département poursuit trois objectifs. Améliorer la sécurité pour les usagers de cette route et pour les habitants de la commune, alléger la pression du trafic, en particulier celui des poids lourds dans Contres. Et au plan départemental, conforter l'axe nord-sud en fluidifiant la circulation entre l'agglomération blésoise et le sud du Loir-et-Cher (A 85/vallée du Cher). Le coût de la 1<sup>re</sup> tranche s'élève à 12,9 M €, financés à hauteur de 10,8 M € par le Département et de 2,1 M € par la région Centre.

#### **Le projet de déviation de Contres**

Le projet consiste à réaliser une déviation à deux voies, entre la RD 956 nord (route de Blois) et la RD 956 sud (route de Selles-sur-Cher) sur les communes de Contres et de Fresnes. Un réaménagement du boulevard de l'industrie à Contres est prévu.

#### **Planning de l'opération**

Les enquêtes publiques se dérouleront au premier semestre 2008. Les acquisitions foncières et fouilles archéologiques auront lieu entre 2008 et 2009. Enfin, les travaux démarreront dès 2010, en fonction des enquêtes et de la maîtrise du foncier.

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)